

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 mars 2013

Présents

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Gilles ROUSSEL, Frédéric MORET (avec procuration de Damien LAMBERTON)
- École des Ponts ParisTech : Arnel de LA BOURDONNAYE (avec procuration d'Hélène JACQUOT-GUIMBAL), Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Luc HITTINGER, Christian CUESTA, Lucie GOURNAY
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- ENVA : Marc GOGNY
- CNRS : Brice KERBER (représentant Alain FUCHS)
- INSERM : Thierry DAMERVAL (représentant André SYROTA)

> Membres associés administrateurs :

- CSTB : Robert BAROUX (représentant Bertrand DELCAMBRE)
- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant François TOUJAS)
- ENSA VT : Alain DEREY
- IGN : Pascal BERTEAUD

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Doctorants : Johann NICOD, Bertrand WODOCIAG

> Invités permanents :

- ANSES : Florence LAVISSIÈRE (représentant Marc MORTUREUX)
- EIVP : Régis VALLÉE
- ENSA PB : Jean-Pierre BOBENRIETHER
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Florence ROBINE, rectrice de l'Académie de Créteil)
- MEDDE/CGDD : Patrice BUESO (représentant le secrétaire général)
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

> Invités :

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

Absents/excusés :

- Collectivités territoriales : Jean-Paul HUCHON, Conseil régional d'Ile-de-France
- Pôle de compétitivité Advancity : Ghislain DU JEU
- ENSA PM : Nasrine SERAJI

- ESTP : Florence DARMON
- INA : Mathieu GALLET
- Personnel enseignants-chercheurs : Christian SOIZE

Le conseil d'administration d'Université Paris-Est (UPE) s'est réuni le 18 mars 2013 de 11 h à 13 heures 15, en salle Perronet à l'Ecole des Ponts.

1. Le compte rendu du conseil d'administration du 10 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche qui contient diverses dispositions relatives au statut des PRES, évoqué au paragraphe 4 du compte rendu, a été soumis pour avis au CNESER et sera présenté en conseil des ministres d'ici fin mars. Il prévoit que les PRES se transforment en établissements publics à caractère culturel, scientifique et professionnel, sous l'appellation de communautés d'établissements ou de communautés d'universités.

2. Le portail documentaire d'UPE, outil dédié à la documentation de niveau recherche au sein d'UPE et dont la réalisation a été engagée en septembre 2012, fait l'objet d'un point d'étape présenté par le chef de projet.

3. Points budgétaires

3.1 Le compte financier 2012 d'UPE présenté par Madame l'agent comptable est approuvé à l'unanimité.

3.2 Suite à l'approbation au CA du 10 décembre 2012 des dispositions nouvelles régissant la procédure d'accès au doctorat par validation des acquis de l'expérience et celle de la thèse sur travaux, les droits d'inscription applicables à ces procédures sont approuvés à l'unanimité. Ils s'élèvent à 1 500 € lorsque l'employeur est membre fondateur ou associé d'UPE et 3 500 € lorsque l'employeur n'est pas membre d'UPE.

3.3 Le conseil d'administration autorise le président d'UPE à souscrire au capital de la société Efficacity pour un montant de 12 900 € représentant la moitié des actions libérées à la création de la société, soit 12 900 actions.

4. Prolongation du mandat du président

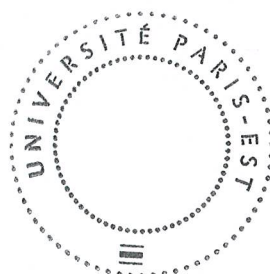
Le conseil d'administration décide à l'unanimité de prolonger le mandat du président jusqu'au 31 août 2013.

5. Question diverse

Le budget et le programme de l'école d'été du Labex Futurs Urbains ont fait l'objet d'une information au Conseil.

La prochaine séance du CA est fixée le lundi 17 juin 2013 à 11 heures.

Le 18 mars 2013



Le Président
Bernard Saint-Girons